

Communiqué

Partage capital travail

- Dividendes : + 270%
- Masse salariale : + 59%
- Part des salaires dans la valeur ajoutée :
 - 1982 : 74.2%
 - 2007 : 65.1%

Répartition des profits après impôt

- 40 % sont distribués aux actionnaires
- 53 % reste dans l'entreprise
- 7 % vont aux salariés sous forme de participation ou d'intéressement

50 % c'est la proportion de salariés français qui touchent moins de 1 555€ net mensuel.
La moitié des femmes touchent moins de 1 429€

Après le succès incontestable du 29 janvier 2009, faisons du 19 mars 2009 une journée importante de grèves et de manifestations.

Le gouvernement et le patronat sont restés sourds à la puissante mobilisation des salariés tant du public que du privé dans tout le pays. Face aux 2 millions et demi de manifestants, les réponses du gouvernement, confirmées à l'occasion du pseudo sommet social du 18 février ont révélées avec quel mépris ces dirigeants traitent les salariés.

En effet, le Président de la République a été clair. Il compte poursuivre sa politique anti- sociale qui se solde aujourd'hui par des milliers de licenciements, des gels de salaires et une augmentation importante du Taux de chômage.

Dans nos secteurs les salariés ne sont pas épargnés. Pressions en tout genre, licenciements individuels, chômage partiel sont désormais leurs lots. Le patronat profite de la crise pour anesthésier les revendications sociales et précariser un peu plus les salariés.

Les nombreuses luttes qui se développent montrent qu'il n'est pas question de laisser faire, qu'une autre politique économique et sociale est possible. Une politique qui prenne appui sur les besoins et les aspirations des salariés. De ce point de vue la lutte des salariés de Guadeloupe et de Martinique montre le seul chemin possible pour imposer nos revendications. Seule la construction d'un mouvement fort et durable pourra obliger le patronat à augmenter nos salaires et préserver nos emplois.

La lutte paie. C'est ce qu'ont montré les travailleurs Antillais. Et c'est la leçon qu'il nous faut retenir.

Aussi dans toutes les entreprises il nous faut construire ce rapport de force à partir des revendications de chacune et chacun. Le patronat ne peut indéfiniment taire sa responsabilité ou plutôt son irresponsabilité en la matière.

Le 19 mars Tous en grève
Le 19 mars Tous dans la rue